



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 70307

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la représentation des retraités au sein des instances nationales traitant de questions qui les concernent plus particulièrement : le régime des retraites, les problèmes de santé, leur rôle économique... Ces questions sont un élément-clé non seulement de notre vie économique et financière mais aussi du pacte social et de la cohésion de la nation. Or, si les actifs sont intéressés au premier chef, les retraités, quant à eux, sont des citoyens à part entière, acteurs de notre société. La France compte 12 millions de retraités : les plus de 60 ans vont devenir de plus en plus nombreux - en 2015, il représenteront 1/4 de la population française, et leur espérance de vie s'allonge. En conséquence, il serait juste que les retraités puissent s'exprimer et être entendus sur les questions qui les concernent directement, dans les instances nationales, telles le Conseil économique et social. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour assurer une meilleure représentativité des retraités.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70307

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7014